S&D

Mercredi 13 mars 2013 -Le **Parlement européen** a exigé aujourd'hui, par le biais d'une **résolution**, une **législation européenne** en matière de **perturbateurs endocriniens**.

« *C'est une menace invisible et permanente, qui impacte déjà la santé des êtres humains : baisse de la fertilité masculine, puberté précoce, malformations congénitales, cancers du sein, etc. Ces troubles sont en nette augmentation ces dernières décennies, et les perturbateurs endocriniens ont une part de responsabilité* », explique **Gilles Pargneaux**, membre de la commission de la santé et de l'environnement.

« *En renforçant la réglementation européenne, nous voulons réduire l'exposition du public aux perturbateurs endocriniens . Le plus urgent – que nous rappelons dans cette résolution – c'est l'adoption rapide de mesures destinées à renforcer la protection des groupes les plus sensibles (enfants, jeunes, femmes enceintes). La mesure phare pour intervenir serait de traiter - comme nous le préconisons- les perturbateurs endocriniens dans la réglementation REACH, dans la catégorie des substances "extrêmement préoccupantes"* » précise l'eurodéputé.

« *Dans la perspective de la stratégie européenne sur les perturbateurs endocriniens, annoncée pour courant 2013, la Commission européenne doit reprendre intégrer les recommandations adressées par le Parlement aujourd'hui. A maintes reprises, la Commission nous a indiqué que cette future stratégie serait fondée sur les résultats de l'avis de l'EFSA sur les risques pour la santé humaine, attendu ce mois-ci. Ce travail pourrait, à terme, mener à l'interdiction de nombreuses substances utilisées dans l'industrie au-delà du cadre strictement alimentaire. Pour ce faire, il faudrait que l'EFSA nous démontre qu'elle est capable de travailler en toute indépendance et transparence sur ce dossier crucial pour la santé de nos citoyens. Sur ce point, de sérieux doutes subsistent. J'espère que l'inverse nous sera démontré* » ajoute l'élu.
« *La Commission européenne doit maintenant entendre le Parlement européen et agir* » conclut **Catherine Trautmann**.

Nota : les perturbateurs endocriniens sont des substances chimiques qui interfèrent avec le fonctionnement du système hormonal. Ils sont présents partout autour de nous, dans les cosmétiques, les emballages, les jouets pour enfants et même dans certains dispositifs médicaux. A l'image du Bisphénol A ou des phtalates, ils constituent un sujet de santé publique émergent.